

Bail commercial

Par Daisy, le 09/04/2007 à 16:24

Bonjour,

Quelle est la juridiction compétente pour statuer sur un litige portant sur les dispositions d'un bail commercial ?

Je crois avoir lu que c'était le TGI.

Merci

Par coyotte, le 09/04/2007 à 17:12

bonjour,

Effectivement, le TGI est compétent en matière de baux commerciaux; l'article L 321-2-1 du code de l'organisation judiciaire le présice.

Inverge to tound or type unknown

Par Daisy, le 10/04/2007 à 10:03

Je te remercie!!